



Journée pour les Droits des Femmes
IL EST TEMPS DE DIRE STOP, ON ARRÊTE :

d'être stigmatisées,
d'être les plus précarisées,
d'être à temps partiel contraint,
d'être moins payées et dévalorisées,
d'être abonnées aux torchons et aux lessives,
de subir des comportements et des propos sexistes,
d'être rabaissées, violentées, harcelées, agressées...

Les luttes féministes ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes, mais celle-ci est encore loin d'être effective.

C'est pourquoi la journée du 8 mars ne se « fête » pas et n'est pas la « journée de la femme », mais celle de la lutte pour les droits des femmes.

AU TECHNOCENTRE AUSSI, LES INÉGALITÉS SALARIALES PERSISTENT :

Selon le **Bilan social 2017** de l'établissement de Guyancourt fourni par la direction :

→ A statut égal*, les femmes gagnent moins que les hommes :

Salaire mensuel brut 2017 (moyenne hors intéressement)	Femme	Homme	Ecart
APR	2289 €	2534 €	-9.7 %
Technicien professionnel	2940 €	3295 €	-10.8 %
Employé	3501 €	4317 €	-18.9 %
Technicien	3534 €	3743 €	-5.6 %
Cadre	5560 €	6537 €	-14.9 %

* Des données par coefficient/position et à compétences égales permettraient d'établir un meilleur diagnostic

- 14 % des ETAM promus Cadres sont des femmes, alors qu'elles représentent 22 % des ETAM.
- Les données sur la durée moyenne entre deux promotions sont inutilisables car fournies par la direction seulement pour les salariés promus dans l'année.
- L'effectif féminin global a progressé de 0,5 % en un an, pour atteindre 22 %, avec un taux d'embauche de seulement 31 %, loin de la parité.
- Une seule femme apparaît dans les 10 plus hautes rémunérations de l'entreprise, moins de 13 % des cadres 3C sont des femmes.

SUD revendique une politique d'embauche égalitaire et une reconnaissance réelle de la place des femmes dans l'entreprise, conduisant rapidement à combler les inégalités salariales.

VAINCRE LES INÉGALITÉS SALARIALES, PASSE AUSSI PAR UN MEILLEUR ÉQUILIBRE ENTRE LES ACTIVITÉS QUOTIDIENNES DES HOMMES ET DES FEMMES :

- 51 % des congés sabbatiques sont pris par les femmes.
- 1 seul homme, contre 22 femmes, a pris un congé parental en 2017.
- 1/3 des hommes salariés du Technocentre ayant pris le congé de 3 jours pour la naissance d'un enfant n'ont pas utilisé leur droit au congé paternité.
- 83% des effectifs travaillant au 4/5eme sont des femmes. 13% des femmes sont à temps partiel contre 0,74% des hommes.
- Avec 27 % des démissions, les femmes démissionnent proportionnellement plus que les hommes.

Ces chiffres n'ont hélas rien de surprenant : ils indiquent que beaucoup de salariées consacrent une part importante de leur activité à leur famille, bien davantage que la plupart des hommes.

Elles doivent faire un choix entre leur carrière et l'obligation de s'occuper des enfants. Beaucoup se retrouvent avec des temps partiels pénalisant leur retraite, alors que RENAULT pourrait verser des cotisations sur la base d'un temps plein comme le permet la loi. Mais ce n'est pas au programme...

Quelles sont les mesures concrètes et efficaces prises par la direction au-delà de la communication qui vire au « féminisme washing », à l'image du « green washing » pour l'écologie ?

Le 8 mars : Cessons le travail à 15h40 pour obtenir l'égalité réelle entre femmes et hommes

En 2017, les femmes en France sont toujours payées 26% de moins en moyenne que les hommes. Comme si elles arrêtaient tous les jours d'être payées à 15h40 !



Le 8 mars est une journée internationale de convergence de toutes les luttes des femmes d'ici et d'ailleurs :

- 100% des femmes sont harcelées dans les transports en commun,
- 1 femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint,
- 170 viols ou tentatives de viols ont lieu par jour, dont 10 sur un lieu de travail... (sources : <https://8mars15h40.fr>)

Et pour sortir des statistiques, des exemples au TCR :

- Le dessin d'un œil sur la porte intérieure d'un WC femmes de la Ruche, qui rappelle qu'une caméra a été découverte dans l'un d'entre eux en 2017,
- La non-récupération de son poste de travail et/ou de son activité à son retour de congé maternité ...

La « cause des femmes » n'est ni secondaire, ni une opération de communication.

Elle ne se limite pas à féminiser les postes de direction en oubliant la majorité des femmes contraintes au temps partiel et à l'inégalité salariale.

Elle demande une volonté politique de tous les instants et des moyens humains et financiers importants.

Nous constatons que le patronat met toute son énergie à combattre toute mesure contraignante.

Et c'est ainsi qu'en 2018, l'urgence à obtenir l'égalité est toujours là !